Plan de Sauvegarde de l'Œdicnème criard : résumé du rapport annuel 2017 (ADLAM *et al.*)

Violette BOURGOGNE, Paul ADLAM, Dominique TISSIER

Le plan local de sauvegarde de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans l'Est lyonnais et Porte de l'Isère, élaboré en 2014, a été lancé officiellement le 30 avril 2015 avec la signature de tous les partenaires. Son objectif est de trouver des solutions permettant d'allier la conservation de l'Oedicnème, en maintenant l'effectif nicheur (de l'ordre de 80-90 couples), et l'aménagement d'un territoire à forts enjeux économiques, tout en préservant 12000 ha de surfaces agricoles. 2017 était la troisième année de suivi de terrain.



Oedicnème criard femelle, Saint-Priest, mai 2017, D. TISSIER

Le Département du Rhône abrite environ 300 couples d'Oedicnèmes criards (TISSIER 2006), dont quelques dizaines aux portes ou à l'intérieur même de l'agglomération lyonnaise, ce qui doit constituer un cas unique en Europe. L'espèce, protégée et classée en annexe 1 de la Directive Européenne 79/409/CEE (dite directive "Oiseaux"), est étudiée par la LPO Rhône depuis 1998.

On conçoit que la proximité de la ville soit la source de menaces fortes, en particulier dans l'Est lyonnais, vaste plaine alluviale vouée en grande partie à un usage agricole basé sur des grandes cultures, formant de fait un habitat favorable à l'Oedicnème. L'absence de relief et la densité du réseau viaire a favorisé l'urbanisation de ce territoire. De plus, les politiques d'urbanisme de ces 40 dernières années confortent le développement démographique et économique de cette partie de l'agglomération lyonnaise.

Cette tendance de fond s'est concrétisée par des projets de grands aménagements, tels que le Stade de l'OL, des voiries (LY12) ou des zones commerciales (Village de marques de Villefontaine), qui ont tous impacté les zones de nidification de l'Oedicnème.

Dans ce contexte la DREAL a suggéré la mise en place d'un plan de sauvegarde. La Métropole de Lyon a lancé une étude qui a permis de définir les mesures à mettre en place. Cette étude réalisée par les bureaux d'étude Latitude UEP et Apus, a été publiée en 2014 et validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSPRN) la même année.

Ce Plan Local de Sauvegarde, unique en France, s'applique à un vaste territoire de 66000 ha (carte n°1) dont 27520 favorables à l'espèce, à cheval entre les départements du Rhône (32 communes) et de l'Isère (14 communes) et abritant environ 80 à 90 couples nicheurs.

Plusieurs partenaires y sont associés : la Métropole de Lyon, les communautés de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et du Pays de l'Ozon (CCPO), la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), la DREAL Rhône Alpes, les Chambres d'Agriculture du Rhône et de l'Isère, les carrières UNICEM et les associations animatrices du plan : la LPO Rhône et l'association Porte de l'Isère Environnement (APIE).



















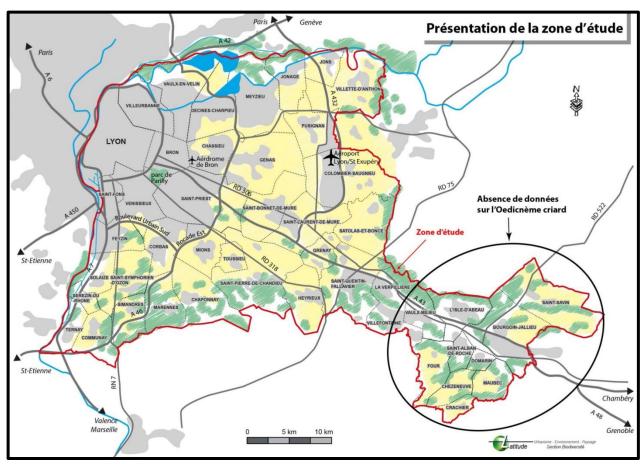


Le Plan est entré dans sa phase d'animation active de terrain en mars 2015 et bénéficie du travail de 4 salariés des associations LPO-Rhône et APIE et le concours très actif de plusieurs de leurs adhérents bénévoles pour mener à bien le recensement des couples nicheurs et les actions de protection. Le temps imparti en 2017 a été estimé à 200 journées de travail (dont 35% salariées).

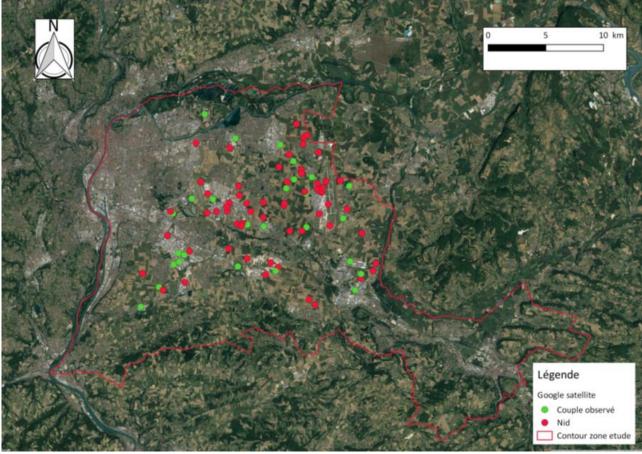
Un total de **91 couples nicheurs** a été trouvé, pour partie (53%) dans les zones agricoles, cultures (dont 75% de maïs), et pour partie (47%) dans des zones non agricoles, carrières en exploitation, gravières, friches industrielles, chantiers en cours, parkings, aéroports, un poste électrique et des bassins de rétention d'eaux (11 couples). Ces derniers constituent des sites artificiels appréciés par les oiseaux dans l'Est lyonnais (TISSIER 2017), ce qui n'a jamais été rapporté ailleurs en Europe. A noter cette année, la meilleure utilisation par l'espèce des zones compensatoires en gravier (7 couples) déjà installées à Chassieu, Saint-Laurent-de-Mure et Saint-Priest.

78 nids ont été localisés précisément pour 63 couples. Ceci comprend les pontes de remplacement fréquentes pour cette espèce après échec d'une première ponte, au nombre de 12, et les deuxièmes pontes après réussite d'une première, au nombre de 3 dont 2 rapportées dans cette revue (LE COMTE & TISSIER 2017).

Pour ces 78 nids, 36 ont donné un succès certain ou probable, soit environ 46% de réussite, ce qui est supérieur au taux de 2016 (40%), mais inférieur au taux de 2015 qui était de 63%.



Carte n° 1 : zone d'étude du Plan de Sauvegarde du Grand Est lyonnais



Carte n° 2 : répartition des couples nicheurs en 2017

Les sites de nidification ont été regroupés en plusieurs secteurs :

- Chassieu, aérodrome de Bron et EUREXPO, ancienne ZAC Berliet (8 à 9 couples, dont 2 succès)
- 2. Plaine de Corbas-Mions et carrière PERRIER (11 couples, dont 3 succès connus)
- 3. Plaines de Manissieux et Genas-Ratabizet (15 couples, dont 10 succès)
- 4. Plaine de Genas, Pusignan et Saint-Exupéry (31 couples dont 6 dans l'aéroport et 4 au bassin d'orage)
- 5. Plaine d'Heyrieux et carrières (7 couples dont 3 couples en carrière)
- **6.** Miribel-Jonage et plaine de Meyzieu (9 couples)
- 7. Nord-Isère (7 couples).

Deux des sites du secteur 2 sont actuellement visés par des projets d'aménagement. Notamment, la friche de Corbèges et Taches à Corbas, vaste ensemble d'un peu moins de 28 ha, où un projet de création de zone d'activités est actuellement en cours d'élaboration. L'aménagement de ce site central où l'espèce est présente depuis de nombreuses années causera un changement local important pour l'espèce et devra être suivi avec attention.

Pour le secteur 3, la plupart des sites situés en ZI sont menacés de façon directe. Deux d'entre eux (Z.I. de Pierre Blanche et zone « 6° Sens ») sont déjà partiellement construits en 2018. Les compensations prévues au titre du plan ne seront pas réalisées à proximité immédiate de ce secteur. Il faudra déterminer si la population du secteur parviendra à se maintenir.

Dans le secteur 6, trois des couples de cette zone se trouvent sur des zones de friche urbaine dont deux sont en attente de construction et une sur laquelle un chantier est en cours.

Des actions de protection dans des parcelles cultivées (signalement du nid par deux piquets à 5 mètres de part et d'autre) ont été menées pour 21 nids, en collaboration avec les agriculteurs. Nous avons pu noter un bon accueil des agriculteurs contactés grâce à la collaboration des Chambres d'Agriculture. Dans 10 cas, on a eu éclosion de façon certaine. Le taux de réussite des nichées sur les nids protégés est estimé à 42% soit un niveau similaire à celui de 2016 (45%), mais inférieur à 2015 (72%). En outre, 4 nids en milieu non-agricole ont été protégés. Un couple a tenté de nicher à deux reprises sur les parkings d'EUREXPO, mais sans succès malgré la mise en place d'un balisage. En revanche, la protection d'un nid sur l'aéroport de Saint-Exupéry par le service du péril aviaire et une protection sur une zone en chantier à Décines ont bien fonctionné. Les deux couples ont mené respectivement 2 et 1 jeunes à l'envol.



Protection dans un champ de Genas, mars 2017, D. TISSIER

Les parcelles en mesure compensatoire

Au fur et à mesure de la réalisation de projets ayant un impact sur le territoire, un certain nombre de mesures compensatoires en faveur de l'espèce ont été mises en place ou sont en cours de réalisation. La réalisation du plan de sauvegarde prévoit une évaluation de l'efficacité de ces zones :

- Saint-Priest *La Fouillouse 12ha* (ZAC Berliet) : un seul individu observé, mais encore deux couples dans l'ancienne ZAC Berliet.
- Saint-Laurent-de-Mure *Forêt Charles 3,5ha* (parking Mike de l'aéroport) : un couple avec un poussin, mais pas revu après le 10 mai.
- Aéroport Saint-Exupéry *aménagement de site 2,4ha* (voies de circulation) : un couple avec un poussin, mais pas revu après le 25 avril.
- Meyzieu Les Panettes 2 zones entre parkings 2x1ha (stade Aulas): un couple. D'autres surfaces compensatoires doivent également être mises en œuvre par le biais de contractualisation avec des agriculteurs sur 15 ha, dont 5 ha, chaque année, dédiée à des cultures favorables à l'Oedicnème criard (implantation postérieure au 8 mai). En 2017, une seule parcelle de 3 ha faisait l'objet d'une convention, située à Chassieu au lieu-dit « les Petites Roberdières », mais pas de reproduction constatée.
- EUREXPO et aérodrome de Bron- 3 zones 7ha (accès à EUREXPO et stade) : deux couples ont niché dans la parcelle en gravier au nord de l'aérodrome. Deux poussins ont été observés, mais sans certitude sur leur envol.
- Village de marques de Villefontaine nouvelle zone 2016 (Isère) : un couple observé début avril.

Ces parcelles n'accueillent pas autant de couples nicheurs qu'espéré. Ce faible intérêt est difficile à expliquer, si ce n'est peut-être par quelques dérangements trop fréquents pour les unes, le développement de la végétation pour d'autres ou la date trop récente de construction. On pourrait envisager des améliorations : barrière de protection pour cacher la vue et empêcher les pénétrations de personnes, entretien de la végétation, utilisation de tout-venant au lieu de gros graviers, etc.

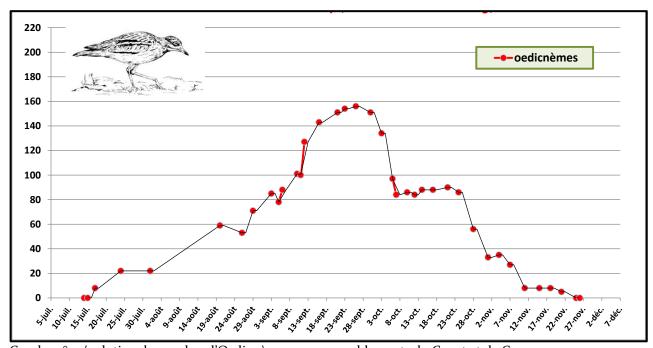


Femelle avec deux poussins à Manissieux, mai 2017, D. TISSIER

Rassemblements postnuptiaux

Enfin, la dernière partie du suivi 2017 a été consacré aux **regroupements postnuptiaux**, en particulier celui de Saint-Priest. **Ce site est à préserver absolument.** Il a vu un maximum de 154 oiseaux le 26 septembre 2017. Les derniers oiseaux ont été notés le 21 novembre.

A noter que les parcelles de substitution découvertes en 2016 à Mi-Plaine et dans un bassin et deux champs au sud du centre de Genas ont été beaucoup moins utilisées en 2017 où le site du Capot est resté attractif.



Graphe n°1 : évolution du nombre d'Oedicnèmes aux rassemblements du Capot et de Genas

Enfin, le bassin d'orage de Saint-Exupéry a accueilli des oiseaux jusqu'au 14 octobre (maximum de 67 oiseaux le 3 septembre).

Côté Isère, aucun rassemblement n'a été observé.

En conclusion, la prospection de terrain 2017 a été menée avec succès, le nombre de couples trouvés en 2017 est de 91, au lieu de 89 en 2016. Toutefois, ces variations interannuelles devront être confirmées par la suite. Le taux de réussite des nichées reste faible. Les couples nicheurs bénéficient de zones agricoles encore nombreuses et très favorables, mais la consommation d'espaces agricoles se poursuit. D'autres couples s'accrochent à des sites qui sont aujourd'hui très enclavés au milieu de constructions diverses et très menacés de disparition.

En 2017, une des évolutions par rapport aux suivis précédents est l'accent mis sur la sensibilisation des porteurs de projet. Ces actions ont permis de contacter 19 propriétaires ou aménageurs concernées par la présence de l'Oedicnème. Elles ont également permis d'accompagner plusieurs acteurs dans la prise en compte de l'espèce dans leur projet ainsi que dans la démarche d'adhésion au plan de sauvegarde. Ces adhésions permettront de mettre en place des actions d'études complémentaires afin de mieux connaître la biologie de l'espèce.

Bibliographie

- ADLAM P., BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017). Plan de sauvegarde de l'Œdicnème criard Burhinus oedicnemus dans le Rhône : résumé du rapport annuel 2016. L'Effraie n°43 : 18-27. LPO Rhône, Lyon.
- ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2015). Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2015. LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.

- ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2016). *Plan de Conservation de l'Œdicnème criard : rapport annuel 2016.* LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- AUGIRON S. (2008). Dynamique et viabilité des populations d'Oedicnème criard en agroécosystème céréalier. Master II Recherche, Mention Ecologie, Spécialité Ecologie Biodiversité Evolution. CNRS, Université Paris-sud 11, Chizé, 36 pages.
- BEALEY C.E., GREEN R.E., DOBSON R., TAYLOR C.R. & WINSPEAR R. (1999). Factors affecting the numbers and breeding success of Stone Curlew *Burhinus oedicnemus* at Porton Down, Wiltshire. *Bird Study* 46: 145-156.
- BOURGOGNE V. & TISSIER D. (2017). Détermination de l'âge des poussins d'Oedicnèmes criards, identification des juvéniles et dimorphisme sexuel. *L'Effraie* n°44 : 15-40. LPO Rhône, Lyon.
- CHAZAL R., TISSIER D. et CORA (2005, 2006 et 2007). L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.
- CHAZAL R. & TISSIER D. (2007). Programme de sauvegarde de l'Oedicnème criard Burhinus oedicnemus dans le Grand Lyon. Ornithos n°14-6 : 365-369.
- **CORA-Isère** (2006). *Carte de répartition de l'Oedicnème criard dans l'Isère*. http://oiseauxisere.free.fr/php/liste_especes38.php
- D'ADAMO Ch., DALLARD R. & CORA (2008). L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.
- FREY C. (2010). Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2009. *L'Effraie* n°28, pp.26-29. CORA-Rhône, Lyon.
- GAGET V., TISSIER D. & CORA (1998, 1999, 2000, 2001 et 2002). L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.
- GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. & CORA (2004). L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.
- GEROUDET P. (mise à jour de G. OLIOSO, 2008). Limicoles, gangas et pigeons d'Europe. Delachaux & Niestlé, Paris, 606pp.
- GREEN R.E. & BOWDEN C.G.R. (1986). Field characters for ageing and sexing Stone-curlews. *British Birds* 79: 419-422.
- **GREEN R.E. & GRIFFITHS G.H.** (1994). Use of preferred nesting habitat by stone curlews *Burhinus oedicnemus* in relation to vegetation structure. *J. Zool. Lond.* 233: 457-471.
- **GREEN R.E., HODSON D.P. & HOLNESS P.R. (1997).** Survival and movements of Stone-curlews *Burhinus oedicnemus* ringed in England. *Ringing & Migration*, 18:2, 102-112.
- INFO ORNITHO (2009). Les rassemblements d'Oedicnèmes criards de 2008. *L'Effraie* n°25 : 43-45. CORA-Rhône, Lyon.
- LE COMTE L. & TISSIER D. (2017). Premières preuves de deux reproductions successives réussies d'un couple d'Œdicnèmes criards dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°44 : 9-13. LPO Rhône, Lyon.
- MALVAUD F. (1996). L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993). Groupe Ornithologique Normand, Caen.
- **RIBATTO E.** (2006a). Note sur une observation de poussins dans un rassemblement d'Oedicnèmes criards à Brindas (69). *L'Effraie* n°19 : 26-29. CORA-Rhône, Lyon.
- **RIBATTO E.** (2006b). Note sur une nidification en verger de l'Oedicnème criard à Pollionnay (69). *L'Effraie* n°19 : 29-31. CORA-Rhône, Lyon.

- **ROLLET O., CHAZAL R. & TISSIER D. (2007).** Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2007. *L'Effraie* n°22 : 25-28. CORA-Rhône, Lyon.
- TAYLOR E.C. (2006). Stone curlews *Burhinus oedicnemus* and human disturbance: effects on behaviour, distribution and breeding success. Darwin College, University of Cambridge, Thesis Elisabeth C. TAYLOR, 292 pages.
- **TISSIER D.** (2006). Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19 : 7-22. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D.** (2007a). Note sur les rassemblements de l'Oedicnème criard en 2006 dans le Rhône. *L'Effraie* n°20 : 31-40. CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2007b). L'Oedicnème criard dans le Grand Lyon. Brochure éditée par le CORA-Rhône, Lyon. 24 pp.
- **TISSIER D.** (2015a). Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest (Rhône) en 2014. *L'Effraie* n°38 : 9-13. LPO Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2015b). Sauvegarde de l'Oedicnème criard à Lyon Métropole. LPO Infos n°20, LPO Rhône, juillet 2015, Lyon.
- **TISSIER D.** (2015c). Note sur de curieuses observations d'un groupe d'Oedicnèmes criards en période de nidification. *L'Effraie* n°39 : 11-20. LPO Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2017). Nidification de l'Œdicnème criard dans des bassins de rétention d'eau en région lyonnaise. *Ornithos* 24-5, 272-277.
- VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005). The Stone Curlew *Burhinus oedicnemus*. Isabelline Books, Falmouth.



Grand bâtiment industriel construit durant l'hiver, sur le site de Genas Ratabizet-sud, qui abritait 2 couples en 2017. Il n'y a plus d'espace pour les oiseaux en 2018.